

Chapelle ardente et funérailles civiques de monsieur Jean Doré

Port de l'uniforme réglementaire

Montréal, le mardi 16 juin 2015 - Ayant cette fois-ci reçu une demande officielle de la part du SPVM, la Fraternité a statué que le groupe d'apparat revêtira intégralement l'uniforme réglementaire pour la durée des événements protocolaires liés à la chapelle ardente et aux funérailles civiques de monsieur Jean Doré.

Quant aux policiers seulement impliqués dans le service d'ordre, ils porteront le pantalon réglementaire et ce, exclusivement pour la durée des événements. Le port de la casquette rouge sera néanmoins maintenu pour ces derniers.

La Fraternité en profite pour offrir ses condoléances à la famille et aux amis de monsieur Doré.

Aucune entrevue ne sera accordée.

-30-

Renseignements : Martin Desrochers
Directeur, recherche et communications
Fraternité des policiers et policières de Montréal
514 527-4161
Cell : 514 913-0708